



Les Îles
du Ponant

L'essentiel

Archipel de Chausey

Île de Bréhat

Île de Batz

Île de Ouessant

Île de Molène

Île de Sein

Archipel des Glénan

Île de Groix

Belle-Île-en-Mer

Île de Houat

Île d'Hoëdic

Île-aux-Moines

Île d'Arz

Île d'Yeu

Île d'Aix

*Vivons
nos îles*



Préambule

Depuis avril 1971, l'Association les îles du Ponant (AIP) réunit élus et responsables socio-professionnels des îles : Maires, Conseillers départementaux, Députés, Sénateurs, représentants des Chambres consulaires, des Comités des pêches, des Offices de tourisme, des Compagnies de transport, des collectivités territoriales...

Les membres de son Conseil d'administration représentent les îles et plusieurs niveaux de collectivités impliqués dans la gouvernance des îles. Les îles bretonnes qui constituent la majorité des îles du Ponant, s'enrichissent des échanges entre toutes les îles du Ponant, mais aussi de leurs partenaires au sein du réseau européen des petites îles (ESIN) représentant un grand nombre d'îles avec lesquelles elles partagent de nombreux points communs.

Lors de sa création, l'AIP s'est dotée d'une grande ambition : offrir un avenir aux îles de l'Atlantique et de la Manche. Pour cela son objet premier est « **le maintien de territoires abritant des communautés insulaires actives et attractives** ».

Ses actions se déclinent en trois grands volets :

- Faire connaître la spécificité et l'identité des îles et, d'une manière plus globale, relayer les problématiques des îles aux niveaux départemental, régional, national et européen.
- Apporter un appui aux collectivités des îles dans l'exercice de leurs missions et renforcer leur capacité d'actions.
- Offrir un lieu de débats et d'échanges sur les enjeux de développement, d'aménagement et de protection des territoires insulaires et de leurs communautés.

L'AIP qui intervient dans de nombreux domaines (*les finances, les services publics, l'aménagement du territoire, l'agriculture, le tourisme, l'environnement, l'urbanisme, la culture...*) est reconnue comme l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour les questions insulaires.



Offrir
un avenir
aux îles

Les îles du Ponant

Fédérations insulaires membres de l'ESIN

Les îles du Ponant regroupent en France les 13 îles et 2 archipels de la façade ouest du territoire métropolitain, du côté où le soleil se couche.

De la Manche à l'Atlantique se dispersent ainsi Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, les Glénan, Groix, Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoëdic, Arz, l'Île-aux-Moines, Yeu et Aix.

Sur le territoire européen, ESIN (*European Small Islands Federation*) est la voix de 475 000 insulaires habitant sur le territoire des 1350 petites îles européennes. Elle aide à maintenir la population sur ses territoires en agissant à 2 niveaux :

- **Au niveau local** pour consolider l'identité culturelle des îles, en facilitant la circulation des informations entre ses membres, en comparant les actions des différents pays pour faire face à leur problématiques communes et enfin en partageant ses compétences.
- **Au niveau européen** en informant les institutions et en influençant les politiques et règles européennes afin d'améliorer leur conscience et leur compréhension en faveur des petites îles.

Les îles du Ponant sont membres de cette fédération européenne et participent aux groupes de travail avec la Croatie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, l'Écosse, la Suède et les îles d'Åland.



Éloignement et accessibilité



L'accessibilité et la distance à parcourir pour rejoindre la première agglomération, une fois sur le continent, sont autant d'éléments conditionnant le degré d'isolement insulaire. Dans les îles, l'accessibilité est liée à la distance au continent, mais aussi à l'accès aux services de santé, de formation...

De 500 m
pour
l'île-aux-Moines

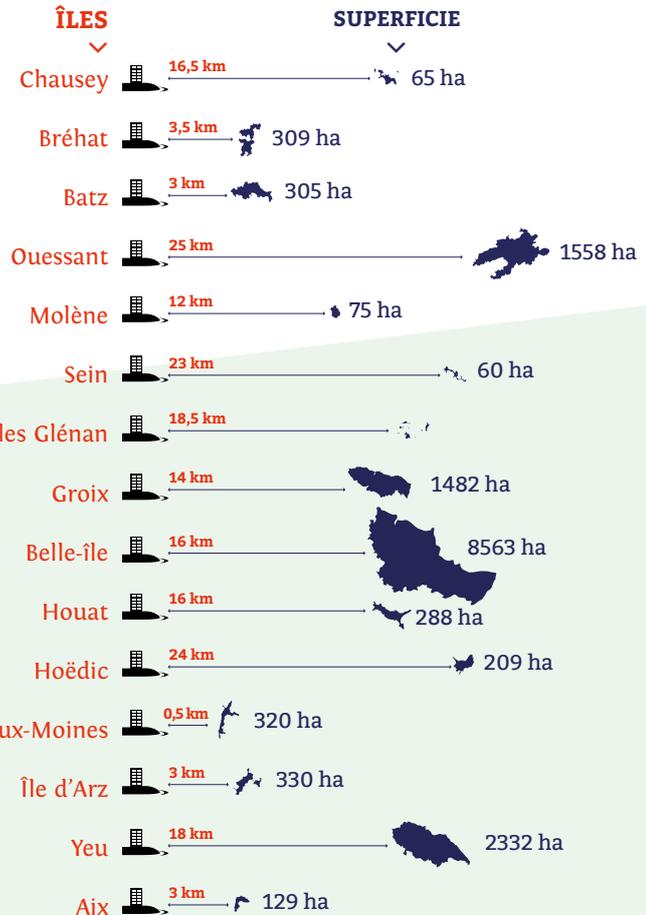
à 25 km
pour Ouessant

Superficie



La superficie des 15 îles du Ponant varie de 8563 hectares (85 km² à Belle-île-en-Mer) à moins de 1 km² (Sein). Au total, l'ensemble des îles du Ponant (hors Glénan) s'élève à 16025 hectares.

La densité moyenne de l'ensemble des îles est de 100 hab/km², un peu moins que la France (118) et la Bretagne mais elle varie énormément : Ouessant, Hoëdic et Belle-île comptent environ 60 hab/km² alors que Sein atteint près de 340 hab/km².



Des enjeux communs dans des contextes différents



➤ **Maintenir l'activité de l'association**

pour les services collectifs essentiels afin de conserver une population active et dynamique sur l'ensemble des îles. Il s'agit de services pour répondre aux besoins sanitaires, sociaux, de communication, de sécurité et économiques.

➤ **Préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique :**

le patrimoine des îles est depuis longtemps pris en compte et préservé, que ce soit le patrimoine naturel et paysager ou bien encore les dimensions archéologiques, historiques, culturelles et architecturales de ces sites. Parallèlement, la question de la transition énergétique est une priorité, sur les îles non raccordées au réseau, mais aussi sur les autres où souvent énergie va de pair avec gestion des ressources en eau et gestion des déchets.

➤ **Habiter dans les îles :**

que ce soit pour de nouveaux venus, ou pour de jeunes insulaires, l'enjeu est de s'y loger et d'y trouver les éléments d'une qualité de vie suffisamment riche et diversifiée.

➤ **Assurer un développement économique pérenne :**

le maintien et la création d'emplois permettant seuls de garder des résidents permanents et la disponibilité de logements permettant seule de maintenir des actifs économiques.

Dans le cadre du volet territorial du contrat de plan État-Région 2015-2020, l'État et la Région Bretagne ont souhaité mobiliser collectivement leurs moyens pour répondre aux enjeux spécifiques d'aménagement et de développement des îles du Ponant. Ils ont ainsi souhaité renouveler un cadre contractuel mis en œuvre depuis plusieurs années avec l'AIP qui fédère notamment les îles bretonnes.



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

+



+



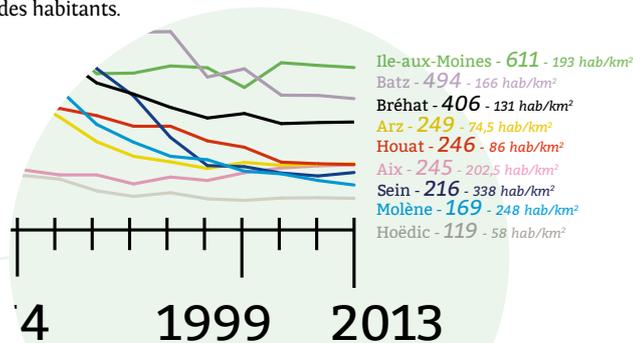
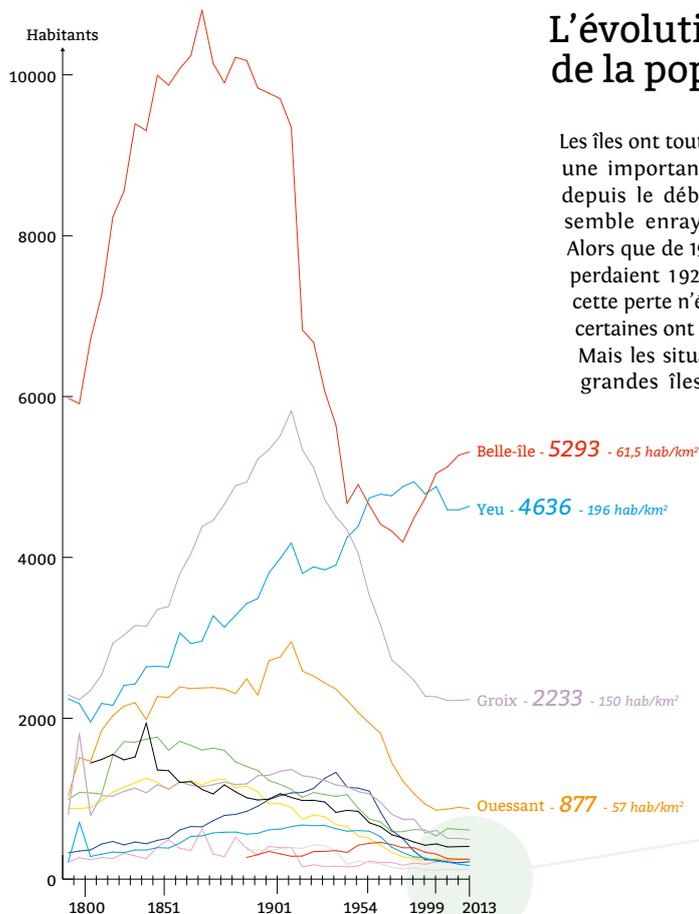


L'évolution de la population

Les îles ont toutes en commun d'avoir perdu une importante part de leur population depuis le début du XX^e siècle. Le déclin semble enrayé depuis les années 1980. Alors que de 1968 à 1975, les îles du Ponant perdaient 1922 habitants, de 1999 à 2008 cette perte n'était plus que de 73 habitants, certaines ont même regagné des habitants. Mais les situations sont contrastées : les grandes îles et certaines îles proches du continent voient leur population croître légèrement alors que les petites îles éloignées sont au mieux stabilisées mais le plus souvent continuent de perdre des habitants.

Par ailleurs, le vieillissement de leur population se poursuit. 42% des insulaires bretons ont plus de 60 ans. Il s'accroît alors que la proportion de résidences secondaires continue de progresser. Cette tendance s'apparente à celle observée sur le littoral proche du rivage, mais sur les îles, il n'y a pas d'arrière-pays littoral pour accueillir les jeunes. C'est en Vendée, à l'île d'Yeu où nous observons une population encore jeune et équilibrée.

« Les petites îles éloignées continuent de perdre des habitants. »





Les transports

L'insularité entraîne des besoins spécifiques en infrastructures de transport (*portuaires pour les passagers et les marchandises*), qui, s'ils existent sur toutes les îles, sont toujours une question d'actualité du fait des besoins d'entretien et d'adaptation récurrents. Les compétences portuaire et transport sont maintenant le plus souvent départementales, les collectivités insulaires ne pouvant s'y substituer.



Légende :

-  Port de pêche
-  Port de plaisance
-  Mouillages organisés
-  aéroport
-  aéroport avec liaisons régulières

	Traversées			
	Durée (min)	Fréquences par jour mini	Fréquences par jour maxi	
Archipel de Chausey	40	2/sem	6	
Île de Bréhat	15	7	15	 
Île de Batz	15	8	25	  
Île de Ouessant	90	1	5	  
Île de Molène	60	1	4	 
Île de Sein	75	1	3	 
Archipel des Glénan	60	0	13	
Île de Groix	45	4	8	  
Belle-île	45	7	13	  
Île de Houat	40	1	6	 
Île de Hoëdic	60	1	6	 
Île-aux-Moines	5	24	31	 
Île d'Arz	15	12	16	
Île d'Yeu	40	2	7	  
Île d'Aix	20	5	19	 



Se déplacer vers le continent...

À la durée des traversées s'ajoutent également le temps d'attente à l'embarquement et au débarquement, ainsi que la fréquence des liaisons : elle varie d'une île à l'autre, et selon la saison.

...et se déplacer sur le continent.

Belle-île est desservie par un ferry, ce qui permet le passage des véhicules. Un Bellilois a donc la possibilité d'embarquer son automobile pour se rendre à un rendez-vous à Vannes ou Lorient à partir de Quiberon. Sein, en revanche, ne possède pas ce service. Un Sénéan, une fois à Audierne, doit s'arranger pour se déplacer sur le continent, grâce à un moyen de transport collectif, un taxi ou un véhicule personnel. Certains îliens disposent de leur propre garage tandis que d'autres garent leur voiture dans des garages privés surveillés et payants.



L'éducation

L'enseignement élémentaire est assuré sur l'ensemble des îles. De même pour le collège excepté pour les îles les plus proches du continent (*Arz, Aix, Bréhat et l'Île-aux-Moines où les élèves utilisent les transports maritimes quotidiennement pour rejoindre le continent et suivre leur cursus*).

Le Collège des Îles du Ponant (CIP)

Les jeunes îliens étaient autrefois scolarisés sur le continent à l'issue du cycle élémentaire. Ils arrivaient ainsi à l'âge de 11 ans dans des collèges où ils étaient souvent les seuls internes. Le « CIP », permet désormais d'assurer le cycle secondaire sans qu'ils aient à se rendre sur le continent.

C'est à la suite d'une série de tempêtes obligeant les élèves de l'île de Sein à passer leurs vacances de Noël sur le continent qu'a été décidée, en 1975, la création de ce collège peu ordinaire, dont le siège est à Brest.

Le CIP avoisine les 100 élèves. Il évite ainsi le départ prématuré des jeunes et parfois avec eux, celui de familles entières.

ÎLES ∨	ÉCOLES MATERNELLES/PRIMAIRES		ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES		TOTAL
	Établissements classiques	Présence du CIP	Établissements classiques	Présence du CIP	
Chausey	/	/	/	/	/
Bréhat		25	/	/	25
Batz		24		17	41
Ouessant		23		23	46
Molène		7		4	11
Sein		6		4	10
Les Glénan	/	/	/	/	/
Groix		125		95	220
Belle-île		425		237	662
Houat		11		2	13
Hoëdic		5		3	8
Île-aux-Moines		27	/	/	27
Île d'Arz		13	/	/	13
Yeu		310		197	507
Aix		9	/	/	9
	TOTAL		TOTAL		TOTAL
	1010		582		1592



Établissement classique



Présence du CIP (Collège des Îles du ponant)

*CIP sur Houat



La santé

En ce qui concerne la santé, la situation dans les îles est très variable. Par exemple, seules Belle-Ile et l'île d'Yeu disposent d'un hôpital et les îles de Bréhat, Batz, l'île d'Arz et l'île d'Aix ne possèdent pas de pharmacie.

L'offre de services de soins est un enjeu prioritaire. Les îles doivent assurer une continuité de l'offre à l'année, auprès d'un faible nombre d'habitants permanents, mais aussi en période saisonnière, auprès d'une population beaucoup plus importante. À cela s'ajoute un vieillissement de la population, plus accentué que sur le continent, et qui appelle des réponses adaptées.



Santé (présence permanente)

	Médecin	Infirmier/e	Dentiste	Pharmacie	Maison de retraite - EHPAD	Aide à domicile
Archipel de Chausey	×	×	×	×	×	×
Île de Bréhat	✓	×	×	×	✓	×
Île de Batz	✓	✓	✓	Para	×	ADMR
Île de Ouessant	✓	✓	P	✓	✓	CCAS
Île de Molène	P	✓	×	Para	×	✓
Île de Sein	✓	×	×	Para	×	✓
Archipel des Glénan	×	×	×	×	×	×
Île de Groix	✓	✓	×	✓	✓	CCAS
Belle-Ile	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Houat	✓	✓	×	Para	×	✓
Île de Hoëdic	P	✓	×	Para	×	×
Île-aux-Moines	✓	✓	×	✓	✓	✓
Île d'Arz	×	✓	×	Para	×	ADMR
Île d'Yeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Aix	✓	×	×	×	×	✓

P : Permanence



Télémédecine territoires insulaires

Dans le cadre du Plan Stratégique de déploiement de la télémédecine, et en cohérence avec les orientations du Programme Régional de Santé, la télémédecine au bénéfice des territoires insulaires est un axe prioritaire de déploiement en raison de la difficulté des déplacements pour une consultation sur le continent.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif national d'amélioration de l'accessibilité de tous à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire (*zones enclavées, isolées ou en sous-densité*).

Après une phase d'évaluation des besoins qui a permis de formaliser les attentes et les priorités en matière de déploiement, l'ARS Bretagne a ciblé la mise en œuvre de dispositifs permettant différentes activités de télémédecine sur les sites de Bréhat, Molène, Belle-Ile-en-Mer et Ouessant.

Extrait du site internet esanté-bretagne.fr



Les commerces

Il existe au moins une alimentation générale sur chacune des îles. Elle est essentielle car elle est souvent considérée comme le point central de l'ensemble des services de proximité. Souvent, l'alimentation générale propose pour les îles qui n'en disposent pas, d'un service de dépôt et/ou de cuisson de pain chaque matin. Il est fini le temps où les Molénais devaient attendre le premier bateau du matin pour être livrés en pain frais.

Tous les services sont globalement disponibles sur l'ensemble des îles excepté certains services comme la distribution de billets (*Bréhat, Houat, Hoëdic et l'île d'Arz*). Mais il est surtout à noter que ces services sont très fragiles car suite à un départ en retraite par exemple, il n'est pas simple de trouver un preneur.



	Alimentation					Autres services								
	Boulangerie-pâtisserie	Poissonnerie	Boucherie-charcuterie	Alimentation générale	Bureau / agence Postal(e)	Retrait d'argent	Librairie-Papeterie	Salon de coiffure	Droguerie-quincaillerie	Café-débit de boissons	Bureau de tabac	Restaurant	Garage	Transport sur l'île (public ou privé)
Archipel de Chausey	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗
Île de Bréhat	✗	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Île de Batz	✓	Vd	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Ouessant	✓	Vd	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Molène	✗	Vd	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Île de Sein	✓	Vd	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✗
Archipel des Glénan	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✗
Île de Groix	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belle-île	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Houat	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓
Île de Hoëdic	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✗
Île-aux-Moines	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Arz	alim. Générale			✓	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Île d'Yeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Aix	en saison	✗	✓	✓	✓	en saison		✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓

* épicerie flottante pour les plaisanciers au mouillage

Vd : Vente directe

Les services collectifs essentiels

On comprend aisément que les populations insulaires ne peuvent pas se satisfaire de certains services basés sur le continent du fait d'une accessibilité réduite et, que certains services sont plus cruciaux que d'autres : commerces de base, soins et scolarité par exemple.



La culture et les loisirs

En matière d'activités culturelles et sportives, les îles sont le lieu de très nombreuses initiatives. Encore plus que sur le continent, traditionnellement, ces activités sont soutenues et hébergées par les collectivités qui font face aux surcoûts liés à l'insularité et aux difficultés de créer et développer les équipements nécessaires.

Le service jeunesse est très peu représenté en raison d'une population globalement vieillissante. Malgré tout, toutes les communes insulaires disposent d'un terrain de jeux en plein air (*Foot, basket et/ou tennis*). Il y a aussi des cours de voile et *Jou* kayak sur chacune des îles sauf à Houat.



Quatre îles possèdent un cinéma

Quatre îles (*Groix, Belle-île, l'île d'Yeu et l'île d'Aix*) possèdent un cinéma et une programmation à l'année. Les îles d'Arz, de Bréhat et de Batz proposent 1 à 2 projections par mois dans leur salle polyvalente avec une programmation large et éclectique (*fiction, documentaires, films d'animation...*).



	Loisirs, culture						
	Bibliothèque/Médiathèque	Service enfance jeunesse	Salle de sport	Terrain de jeux (plein air)	Cinéma	Salle polyvalente	Centre nautique
Archipel de Chausey	×	×	×	×	×	×	×
Île de Bréhat	✓	×	×	✓	✓	✓	✓
Île de Batz	✓	×	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Ouessant	✓	×	✓	✓	×	✓	✓
Île de Molène	✓	×	✓	✓	×	✓	✓
Île de Sein	✓	×	×	✓	×	✓	✓
Archipel des Glénan	×	×	×	×	×	×	✓
Île de Groix	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belle-île	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Houat	✓	×	✓	✓	×	✓	×
Île de Hoëdic	✓	×	×	✓	×	×	✓
Île-aux-Moines	✓	✓	✓	✓	×	✓	✓
Île d'Arz	×	×	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Yeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Aix	✓	×	✓	✓	✓	✓	✓



Tous les ans au mois de septembre

C'est le rendez-vous consacré à la rencontre des îliens du Ponant. Débats, marché de producteurs, course de godilles, village des îles du Ponant, concerts, spectacles et plus encore sont l'occasion d'échanger, de discuter et de réfléchir à l'avenir de ces territoires. Se déplaçant d'île en île, le festival est ouvert à tous : petits et grands, îliens et continentaux, amis des îles, simples curieux...

FESTIVALS

Fête de la pomme en septembre	Bréhat	Le Moulin à marée du Birlot
7^e Batz'Art (Ciné-concert l'été, projection cinéma toute l'année)	Batz	Le Jardin Georges Delasselle Le Phare
Portes Ouvertes SNSM et chants de marin en juillet		
Festival des Fanfares à l'Ascension (rencontre de fanfares)		
Les Musiciennes en août (hommage aux femmes musiciennes/compositrices)	Ouessant	Le Musée des Phares et Balises L'écumusee du Niou Le Phare du Stiff
Salon du livre insulaire en août		
L'Îlophone en septembre (musiques actuelles)		
Joutes musicales en juin	Molène	Le Sémaphore
La Nuit de l'île tous les 2 ans en juillet (chants et musiques)	Sein	Le Musée de l'Abri du Marin Le Musée du Sauvetage en Mer
Festival des Chapelles en juillet		
Festival International du Film Insulaire en août	Groix	L'écumusee La Maison de la Réserve Naturelle
Plage musicale en Bangor en juillet (musique de chambre)		
Island Station Festival en août (musique reggae)		
Belle-île On Air en août (musiques actuelles)	Belle-île	La Citadelle Le Grand Phare La Pointe des Poulains
Festival Lyrique en août (musique d'opéra)		
Les Mystères de l'Ouest Festival en août (Arts de rue)		
Escales Photos de juin à octobre	Houat	Le Musée de l'Eclosarium
Fête de la mer en août	Hoëdic	Le Fort
Fête de la mer en juillet (kermesse, danses, banquet)		
Festival de la voile en août	île-aux-Moines	La Ferme de Cromlec'h
Escales musicales (musiques variées et chant)		
Festival Théâtre en herbe en août (théâtre)	île d'Arz	Le Moulin à marée de Berno Le Musée Marins et Capitaines
La fête des fleurs tous les 2 ans à la Pentecôte (défilé chars et concerts)		
Festival Viens dans mon île en août (musiques actuelles)	Yeu	Le Musée de la Pêche Le grand Phare Le Vieux-Château
Les Escales lyriques en août (musique d'opéra)		
Les Berniques en Folie en octobre (musiques actuelles)		
Aix Libris en juin (Rendez-vous du livre jeunesse)	Aix	Le Musée Africain Le Musée Napoléonien Le Fort Liédot Le Musée de la Nacre
Les Vendredis de l'île d'Aix en saison		

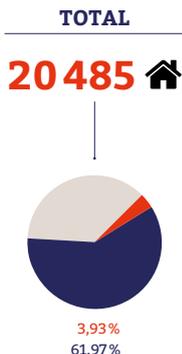
LIEUX D'INTÉRÊT CULTUREL



Le logement

Entre les deux recensements, les îles du Ponant ont vu la construction/réhabilitation de 2248 logements, alors que dans le même temps, la population des résidents permanents était globalement stable, en légère augmentation sur certaines îles et légèrement décroissante sur d'autres. Cette production de logements correspond largement à des résidences secondaires. La construction de logements locatifs sociaux ou communaux est importante sur les îles mais ne permet pas d'absorber la demande. C'est un facteur limitant pour de nouvelles installations ou même pour le maintien de résidents permanents disposant d'un emploi mais ne pouvant accéder à la propriété en raison du coût du foncier ; ou à la location à l'année du fait de l'absence de locatifs vacants.

Pour faire face à cette contrainte, les collectivités n'ont eu d'autres choix que de se lancer dans des programmes de réaffectation de bâtiments ou de construction de logements soit en maîtrise d'ouvrage directe, soit dans la mise en place de programmes de logements sociaux avec des bailleurs. Ces actions restent prioritaires sur l'ensemble des îles.



L'essentiel

- ➔ Des liaisons maritimes de 5 min à 90 min
- ➔ 1585 élèves répartis sur l'ensemble des îles du Ponant
- ➔ Fort dynamisme culturel

NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS



ÎLES

Chausey

? absence d'information

Bréhat



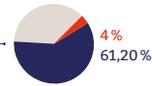
858



Batz



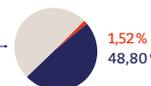
747



Ouessant



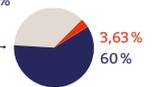
988



Molène



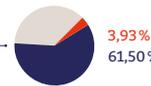
303



Sein



356



Les Glénan



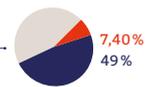
15



Groix



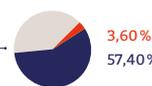
2515



Belle-île



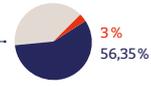
6452



Houat



323



Hoëdic



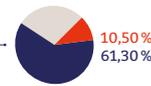
249



Île-aux-Moines



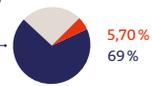
1131



Île d'Arz



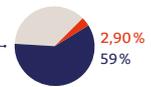
541



Yeu



5574



Aix



452



Activités économiques



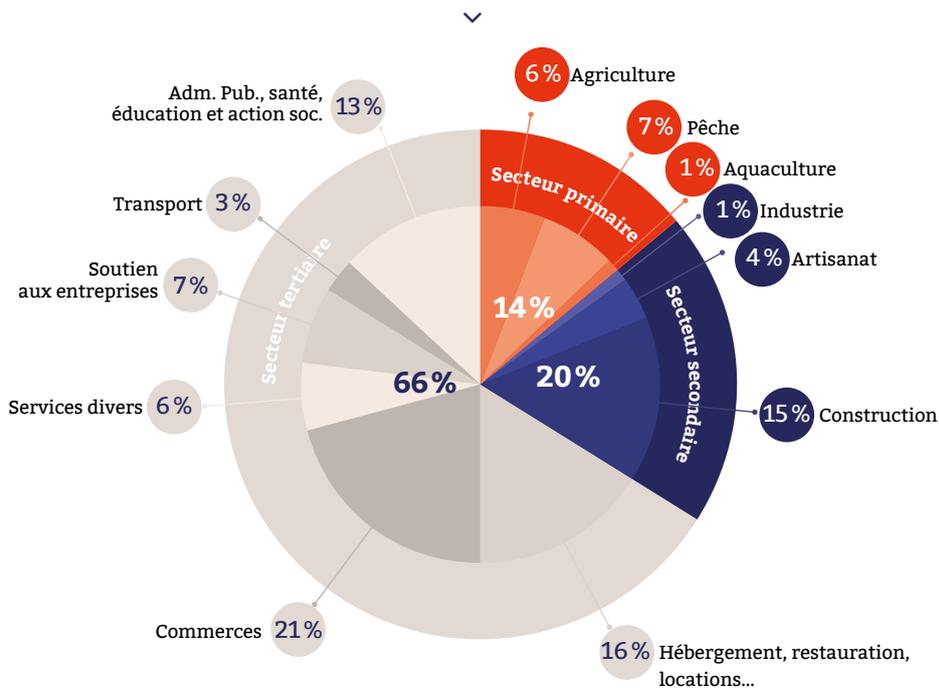
2190
établissements

L'activité économique des îles, longtemps basée prioritairement sur le secteur primaire : pêche et agriculture, est maintenant largement dominée par le secteur tertiaire avec une sur-représentation de l'activité touristique. Cependant, on observe récemment un regain d'activité dans le secteur de l'agriculture et de la pêche avec des réinstallations et de nouvelles activités de transformation des productions locales, d'artisanat et de services basés sur la découverte et l'interprétation des patrimoines. Ces activités se développent grâce aux échanges économiques avec les visiteurs, contribuant par là même à maintenir ou développer un tourisme plus en lien avec les spécificités et patrimoines insulaires, plus « durable » en quelque sorte.



Loin d'être opposées aux activités existantes, ces nouvelles installations permettent d'envisager un certain rééquilibrage de l'activité économique entre les différents secteurs. Une économie plus équilibrée est garante d'une meilleure stabilité sur le long terme, ainsi que d'une moindre fragilité.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ EN 2012





La pêche

Elle représente 7% des activités professionnelles sur l'ensemble des îles du Ponant.

À Houat, la pêche artisanale est la principale activité (42%). Ce sont des navires côtiers polyvalents pêchant quasiment tous à la journée. Ils pratiquent le filet, la palangre, le casier et la drague pour la coquille Saint-Jacques en hiver.

Pour l'île d'Yeu, la pêche est une composante historique et d'une grande importance pour son économie locale. Les métiers pratiqués se répartissent entre fileyeurs au large et ligneurs/palangriers côtiers. Certains pratiquent le casier et la pêche à la drague en suppléments. Il y a 61 établissements de pêche recensés par l'INSEE à l'île d'Yeu.

Sur l'île de Batz, la pêche est la seconde activité suivant de près celle de l'agriculture.



La pêche représente 7% de l'économie des îles

L'aquaculture

Certains professionnels se tournent désormais vers les cultures et élevages marins :

- La culture ou le ramassage des algues sur les îles du Finistère (Batz, Ouessant, Molène et Sein).
- L'élevage des ormeaux à Groix et Molène.
- L'ostréiculture à l'île d'Aix, l'île-aux-Moines, l'île de Sein et l'île de Bréhat.

L'importance de l'équipement professionnel.

À Houat, la très récente « Maison des pêcheurs » construite par la commune, permet la conservation des produits halieutiques. Pour une île de cette taille, ce type d'équipement est un outil indispensable pour conserver la qualité du poisson avant son acheminement vers le continent.

L'île de Groix dispose depuis fin 2015 d'un équipement similaire.



L'agriculture

Sur l'ensemble des îles du Ponant, l'agriculture représente 6% de l'activité économique des îles. La plupart des exploitants a fait le choix d'orienter leur activité vers l'agriculture biologique ou raisonnée.

Sur Batz, cette économie représente à elle seule 26% et est surtout spécialisée dans le maraîchage. Malgré un déclin actuel du nombre d'exploitations, l'agriculture continue de façonner le paysage de l'île (*près de 45% de la superficie de l'île est agricole*).

En 2010, l'île d'Arz a favorisé l'installation d'un couple d'agriculteurs laitiers. Depuis, la commune a investi dans un bâtiment de transformation où les exploitants peuvent travailler confortablement à la fabrication de fromages.

Sur Belle-île, ce secteur est très structuré. Les agriculteurs et la collectivité belliloise ont su se doter d'un abattoir et de structures de collecte de lait. De plus, des initiatives de coopération et de valorisation ont été menées : vente de produits locaux via l'association « Au coin des producteurs » et création des labels « Agneaux du large » et « viande bovine des embruns ».

La pomme de terre primeur est le légume emblématique de l'île de Batz.

Les producteurs ont su préserver les techniques qui en font une spécificité. Les terres sont fertilisées aux algues, un fertilisant naturel, ce qui donne à la pomme de terre un goût et une saveur unique. Méritant une grande attention, la pomme de terre est récoltée à la main.



	Aqua-culture			Agriculture									
	Pêche	Conchyliculture	Algoculture	Maraîchage	Fruits	Apiculture	Pépinière	Viticulture	Lait	Ovin	Bovin	Volailles	Escargots
Archipel de Chausey	✓	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
île de Bréhat	×	✓	×	✓	×	×	✓	×	✓	×	×	×	×
île de Batz	✓	×	✓	✓	×	×	×	×	×	×	×	×	×
île de Ouessant	✓	×	✓	×	×	✓	×	×	×	✓	×	×	×
île de Molène	✓	✓	✓	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
île de Sein	✓	✓	✓	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Archipel des Glénan	✓	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
île de Groix	✓	✓	×	✓	✓	✓	×	×	✓	×	×	×	✓
Belle-île	✓	×	×	✓	×	✓	×	×	✓	✓	✓	✓	×
île de Houat	✓	×	×	×	✓	×	×	×	×	×	×	×	×
île de Hoëdic	✓	×	×	×	×	×	×	×	×	✓	×	×	×
île-aux-Moines	×	✓	×	✓	×	✓	×	×	×	×	×	×	×
île d'Arz	×	×	×	✓	×	✓	✓	×	✓	×	×	×	✓
île d'Yeu	×	×	×	✓	✓	✓	×	×	✓	✓	×	×	×
île d'Aix	×	✓	×	×	×	×	×	✓	×	×	×	×	×



Le tourisme

L'activité touristique reste globalement le point fort de l'activité économique des îles. Elle est d'ailleurs le premier secteur créateur d'emplois.

La capacité d'accueil sur les îles se caractérise surtout par une offre non-marchande : résidences secondaires, hébergement à titre gratuit. Viennent ensuite l'offre de logements chez l'habitant puis celle de l'hôtellerie familiale. Le tourisme social et associatif ainsi que les campings sont également présents sur les îles.

Les populations varient ainsi entre hiver et été avec des îles parfois 10 fois plus peuplées en période estivale du fait de la présence de touristes et résidents secondaires.



Destination îles

Plus qu'une destination spécifique qui pourrait se télescoper avec les autres destinations, il est proposé de développer l'univers des îles pour renforcer leur visibilité par les visiteurs et compléter les destinations touristiques auxquelles elles contribuent. Ceci ne peut que renforcer et améliorer leur visibilité, et mettre en avant leur richesse.

Les premiers éléments de positionnement de ce tourisme mettent en avant un tourisme insulaire, étendard du tourisme breton avec une philosophie basée sur trois valeurs :

- Un tourisme intégré à la vie locale
 - Accepté par la population locale
 - Ouvert à tous, pour répondre aux souhaits de nombreuses clientèles
- Un tourisme qui s'appuie sur l'identité des territoires
- Un tourisme ancré sur les réflexions du tourisme durable.

L'opportunité du démarrage de sa construction dès 2015 a reçu de la part des élus des îles, un accueil favorable, confirmé à l'AG 2015 de l'AIP.

ÎLES	NOMBRE DE PASSAGERS*
Chausey	72 095
Bréhat	194 491
Batz	100 000
Ouessant	151 844
Molène	
Sein	54 674
Les Glénan	67 430
Groix	220 803
Belle-île	449 525
Houat	50 475
Hoëdic	27 239
Île-aux-Moines	262 200
Île d'Arz	136 000
Yeu	328 423
Aix	275 922

TOTAL

2 391 121

* 1 passager = 1 aller/retour
années 2014 ou 2015 selon données disponibles

Remarque : Il est très difficile de connaître la fréquentation exacte des îles. Cela s'explique par l'offre de transports (Compagnies assurant le service public toute l'année, compagnies privées, liaisons aériennes, plaisance...). Ces chiffres sont donc estimatifs, assez proches de la réalité.



TIC, les technologies de l'information et de la communication

Des études récentes ont mis en évidence le retard des entreprises insulaires dans l'usage des TIC. Paradoxalement, ces technologies contribuent à gommer les difficultés des îles en termes d'accès et de transport. Si les aspects techniques de l'accès au très haut débit sont en passe d'être résolus pour Belle-île avec la fibre optique, pour les autres îles, des technologies alternatives (*Wi-max, liaison hertziennes ou satellitaires*) paraissent les seules à pouvoir être développées à moyen terme pour une montée en débit dans les îles. Des améliorations ont été apportées récemment à Houat et Hoëdic.

Au-delà de ces aspects technologiques, il s'agit surtout d'accompagner à la fois la connaissance des technologies en question mais aussi à la formation et l'accompagnement de leur utilisation par les professionnels. À noter que cet aspect intéresse aussi l'accès à certains services collectifs essentiels : santé, culture éducation.

id-îles

ID-îles (*Initiatives et Développement dans les îles*) est une recherche-action ayant démarrée en 2012. Ce programme, co-construit par l'Association des îles du Ponant et le laboratoire LETG Brest Géomer (*Université de Bretagne Occidentale*), s'inscrit dans la problématique du développement durable des îles, confrontées à des changements socio-économiques et environnementaux majeurs pour leur devenir. Il bénéficie de nombreux partenariats, notamment La Fondation de France, la Région Bretagne, le Fonds de dotation Perspectives, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société et le groupe Le Télégramme (*chaîne Tébéo*).

Il associe les élus des îles et une équipe pluridisciplinaire de quinze chercheurs, principalement géographes et économistes. Il a mis en évidence l'importance



des néo-entrepreneurs et s'intéresse aux entreprises contribuant à faire revivre le tissu économique des îles, à comprendre leurs motivations et contraintes et à faciliter leur mise en réseau.

Le programme s'articule autour de quatre thèmes : la place et l'apport des nouvelles technologies pour le développement, les flux entre îles et continent, la valorisation des ressources liées à la mer et la médiation scientifique.

Au-delà du contenu scientifique, il s'appuie sur des actions concrètes, comme un magazine télévisuel, des conférences et des débats publics, la réalisation de bases de données, la participation à des événements insulaires, des actions de sensibilisation auprès des collégiens des îles...

L'ensemble des informations et réalisations sont en ligne sur le site :

www.id-iles.fr





Nouveaux entrepreneurs

Les programmes de recherche et d'étude ID-îles fournissent des indications sur les tendances de créations d'entreprises sur les îles. Ces informations conduisent à mettre en œuvre des actions opérationnelles confortant les initiatives des nouveaux entrepreneurs.



ÎLE DE BATZ

Caroline Cabioch - Restauratrice

Caroline et Guillaume sont les propriétaires du Kastel Gwenn, le bar-tabac-presse-restaurant-pizzeria de l'île depuis le 1^{er} janvier 2013. Guillaume s'occupe du bar et de la salle, et Caroline de la cuisine. Ils sont ouverts toute l'année puisqu'ils font aussi restaurant d'ouvriers l'hiver et embauchent 10 employés durant la haute saison.



ÎLE DE BRÉHAT

Sylvaine Le Breton et Cécile Millox - Crêpières

Le Jardin des Coquettes est une crêperie créée en 2010 et tenue par Sylvaine Le Breton et Cécile Millox. Situé dans le bourg, près de la route qui mène au phare du Paon, cet établissement fait également salon de thé. La recherche de produits originaux et de qualité en fait son originalité.



ÎLE DE SEIN

Stéphane Le Golvan - Boulanger

Issu du bâtiment, Stéphane suit une formation pour devenir boulanger. La boulangerie tenue par les grands-parents de sa femme Gaëlle il y a 26 ans, ouvre de nouveau. L'activité de boulangerie n'étant pas suffisante, le couple décide de diversifier l'offre. La boulangerie devient également épicerie, pâtisserie, charcuterie. La vente de tabac est la dernière activité créée.



ÎLE DE HOUAT

Elen Le Hyaric - Artiste et hébergement insolite

La Boîte à Poissons propose depuis 2012 un hébergement insolite en tente inuit sur un petit terrain face à la mer. Elen et Patrick accueillent les touristes pour leur faire partager leur expérience de l'île. Tous deux artistes, ils vendent également leurs dessins inspirés de la tradition de la pêche houataise.



ÎLE DE MOLÈNE

Christine et Bruno Delerue - Épiciers

Christine et Bruno Delerue ont repris la supérette de Molène le 1^{er} juillet 2013, formés et accompagnés par Stéphane, l'ancien gérant et propriétaire de l'épicerie. Ils ont ainsi rapidement appris à gérer les stocks, les livraisons et la comptabilité, mais également à manœuvrer le trans-palettes dans les rues étroites. Le magasin est ouvert tous les jours, toute l'année.



La mise en réseau des producteurs insulaires

Les activités de production et de transformation peuvent sur les îles bénéficier d'une forte valeur ajoutée contribuant à compenser les contraintes insulaires. La mise en réseau peut renforcer la visibilité des produits des îles. Que ce soit auprès des visiteurs, en s'appuyant sur les commerçants locaux, ou auprès de l'ensemble des consommateurs.

Actuellement encore au stade de projet, l'objectif est d'améliorer la promotion et la commercialisation des productions insulaires. Il y a également une volonté de transparence concernant la provenance et la fabrication des produits. Sur certaines îles du Ponant, la vente issue des îles n'est pas dissociée des produits provenant du continent.

ÎLE D'ARZ

Violaine Hautchamp - Eleveuse de vaches laitières

Le GAEC Lait Hautchamp est une exploitation d'élevage de vaches laitières créée en 2011 par Violaine et Sébastien. Ils possèdent 15 vaches Bretonne pie noir qui pâturent les 40 hectares de terrains. Ils louent un local agricole à la mairie comprenant un hangar et une fromagerie afin de transformer leurs produits : fromage frais, yaourt, crème, beurre...



ÎLE D'OUessant

Ondine Morin et Jean-Denis Le Pape Guides et pêcheurs

En 2008, Ondine crée son entreprise Kalon-Eusa. Elle propose des visites thématiques de l'île, visant à faire découvrir son patrimoine culturel et naturel. Lorsque Jean-Denis achète le Finist Terrae en 2011, le couple s'organise pour diversifier leurs activités en ouvrant un étal de vente directe dans le bourg, et des sorties pécaturisme.



ÎLE D'YEU

Dominique Mousnier - Créatrice à La Fabrique

Dominique Mousnier fait partie de la vingtaine de créateurs de La Fabrique. Elle est Islaise d'origine, et a repris avec son conjoint la Voilerie qui propose aussi une gamme de bagagerie. La Fabrique est une association créée en 2008 pour réunir les artisans-créateurs de l'île d'Yeu et les fédérer autour d'initiatives communes. Pour en être membre, il suffit de disposer d'un numéro SIRET et de «Vivre, travailler et créer sur l'île».



ÎLE D'AIX

Franck Speisser - Ostréiculteur

En plus de l'activité de production des Huîtres de l'île d'Aix, Franck Speisser a ouvert Le Bar à Huîtres. Cet établissement propose de la vente et de la dégustation sur place d'huîtres et de poissons. Les clients peuvent les cuisiner sur des planchas mises à disposition. Il écoule également ses huîtres dans des restaurants de l'île ainsi que sur des marchés du continent.



ÎLE DE GROIX

Julie Loyer - Couturière

La P'tite Fabric est ouverte en 2008. Julie Loyer et son associée Anne Mailhol fabriquent et vendent des vêtements pour femmes et enfants à une clientèle locale souvent de passage. Elles complètent leur activité par la vente de matériel de mercerie.





Les surcoûts liés à l'insularité

La rupture géographique liée à l'éloignement du continent engendre des conséquences financières qui atteignent la population vivant toute l'année sur une île, mais aussi les collectivités.

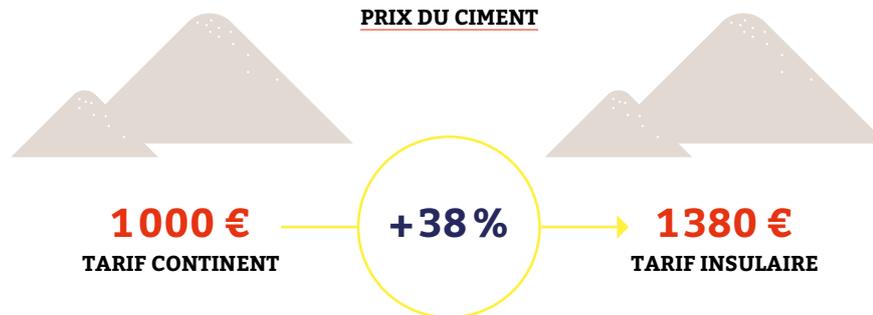
Une partie des surcoûts insulaires résulte des problèmes **d'énergie et de déchets**. Des améliorations sont encore à attendre comme pour la gestion de l'eau, consommatrice d'énergie.

Des surcoûts sont liés aux **investissements et au fonctionnement**. Un surcoût de 38%* par rapport au continent est observé en raison des conditions et frais de transport. L'acheminement des marchandises par voie maritime engendre des coûts supplémentaires qui se répercutent rapidement sur les prix à la consommation.

Il y a aussi les surcoûts liés à la **saisonnalité**. Comme les communes littorales du continent, les îles doivent gérer des populations saisonnières très importantes, les obligeant à surdimensionner leurs infrastructures. Alors que les communes continentales mutualisent leurs installations, le cas des îles est particulier puisqu'elles sont contraintes d'investir individuellement pour s'équiper.



**Etude sur les surcoûts insulaires de Ressources Consultants Finances (2015)*



L'essentiel

- ➔ Une fréquentation saisonnière touristique déséquilibrée (été/hiver)
- ➔ Une grande volonté d'accueillir de nouveaux entrepreneurs
- ➔ Une volonté de valoriser les produits des îles

Préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique



La maîtrise des économies d'énergie est engagée sur la majorité des îles depuis de nombreuses années avec des programmes d'amélioration énergétique des logements. Les bâtiments publics anciens ont souvent une piètre qualité énergétique et peuvent être nettement améliorés. Les déchets, outre leurs impacts sur la qualité de vie et l'environnement, participent également à l'augmentation des consommations d'énergie via les équipements de collecte, de traitement et de transports.

Par ailleurs, la gestion du patrimoine littoral et maritime des îles reste un vecteur fort d'attractivité touristique. Il ne peut à proprement parler être une partie de la transition écologique, mais n'en demeure pas moins une composante importante des ressources insulaires. Des actions de préservation et valorisation de ces patrimoines seront poursuivies parallèlement aux actions sur le patrimoine naturel et paysager.

Résolument tournées vers l'avenir, malgré leurs handicaps et les capacités économiques réduites de leurs habitants, les îles souhaitent renforcer leurs actions en vue d'accélérer leur transition écologique et énergétique.





L'alimentation en eau potable

Sur les îles, les ressources en eau sont naturellement limitées. Traditionnellement, elles assuraient leur alimentation en eau potable grâce à la récupération d'eau de pluie. Or, en raison de l'afflux de touristes en été, les îles ont dû développer leur propre système d'approvisionnement en eau : canalisation sous-marine, barrage, forage ou dessalement. En cas de sécheresse, les Glénan et Belle-île peuvent être alimentées en eau potable par bateau.

L'impluvium de Molène

Ce procédé d'origine romaine, consiste tout simplement à disposer légèrement en pente des grandes plaques de béton, pour recueillir au centre dans une rigole les eaux de pluie. Cette eau rejoint ensuite une citerne de 4000 m³, véritable réserve pour les Molénais. Cet impluvium complète la 1^{re} citerne de 300 m³ (*même principe de récupération des eaux*)

offerte par les Anglais en 1896, pour les services rendus par les Molénais lors du naufrage du Drummond Castle. Malgré ces systèmes de réserve d'eau, Molène venait souvent à en manquer (*surtout lors des périodes de forte sécheresse*) et devait faire appel au continent pour être ravitaillée...



LÉGENDE :

-  Canalisation continent
-  Barrage
-  Forage
-  Impluvium
-  Dessalement
-  Acheminement par bateau

ALIMENTATION EN EAUX POTABLE

- ÎLES
- Chausey  x 1
- Bréhat  x 2
- Batz  x 2
- Ouessant  x 2
- Molène  x 3 +  x 2
- Sein 
- Les Glénan  x 2
- Groix  +  x 3
- Belle-île  x 3 + 
- Houat  x 5
- Hoëdic  x 2
- Île-aux-Moines 
- Île d'Arz 
- Yeu 
- Aix 



L'assainissement

Durant les dernières décennies, les îles ont été confrontées à une hausse des rejets d'eaux usées. Les îles se sont alors équipées de systèmes d'épuration adaptés.

	Lagunage	Traitements biologiques par boues activées	Décanteur digesteur	Membranes
Archipel de Chausey	✓	✗	✗	✗
Île de Bréhat	✗	✓	✗	✗
Île de Batz	✗	✗	✓	✗
Île de Ouessant	✗	✗	✓	✗
Île de Molène	✗	✗	✗	✗
Île de Sein	✗	✗	✗	✗
Archipel des Glénan	✗	✗	✗	✗
Île de Groix	✓	✓	✗	✗
Belle-île	✓	✓	✗	✗
Île de Houat	✓	✗	✗	✗
Île de Hoëdic	✓	✗	✗	✗
Île-aux-Moines	✗	✓	✗	✗
Île d'Arz	✓	✗	✗	✗
Île d'Yeu	✗	✓	✗	✓
Île d'Aix	✗	✓	✗	✗

L'Agence de l'eau

Les questions relatives à l'eau sur les îles sont un sujet majeur du fait d'une ressource limitée et des périodes de manque avérées. Il s'agit de fournir :

- ➔ une eau de qualité en quantité suffisante pour assurer les besoins de la population
- ➔ un système d'assainissement efficace et adapté aux particularités des îles (isolées des réseaux continentaux) pour protéger la ressource insulaire en eau potable. Mais aussi pour assurer une bonne qualité aux eaux marines environnantes.

Un premier travail a été réalisé par l'AIP et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) en 2010 : « Alimentation en eau potable et Assainissement sur les îles du Ponant par DEMARTY Anaïs ». L'identification des enjeux s'est appuyée sur ce travail, base de discussion avec les collectivités locales. La mission développée pour réaliser un diagnostic des sujets liés à l'eau, vise à apporter un appui aux collectivités insulaires en vue d'améliorer leur situation selon les possibilités d'intervention du X^e programme de l'AELB.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne a manifesté son engagement pour les îles lors de la venue de M. Manuel VALLS, premier Ministre le 10 juillet 2015 à Ouessant. Ce qui devrait permettre une amélioration de la situation au regard de la qualité des eaux et des milieux aquatiques des îles.





La gestion des énergies

Certaines îles sont raccordées au réseau électrique continental par un ou plusieurs câbles sous-marins et d'autres possèdent sur leur territoire une production locale d'électricité soit par une centrale fonctionnant au fioul, soit un mix énergétique fioul et énergies renouvelables comme sur l'archipel des Glénan.

Les économies d'énergie constituent une des priorités de travail sur les îles. Elles sont engagées sur la majorité des îles depuis de nombreuses années avec des programmes d'amélioration énergétique des logements. Les bâtiments publics anciens ont souvent une piètre qualité énergétique et peuvent être nettement améliorés.



LÉGENDE :



Cable sous-marin



Groupe électrogène



Centrale au fioul



Éolienne



Hydrolienne



Centrale solaire photovoltaïque

SOURCES D'ÉLECTRICITÉ

ÎLES	SOURCES D'ÉLECTRICITÉ
Chausey	x 3
Bréhat	x 2
Batz	x 2
Ouessant	+
Molène	
Sein	
Les Glénan	+ +
Groix	x 2
Belle-île	x 3
Houat	
Hoëdic	relié à Houat +
Île-aux-Moines	
Île d'Arz	relié à l'Île-aux-Moines
Yeu	x 3
Aix	x 2



La Boucle Énergétique des îles de la mer d'Iroise

Ouessant, Molène et Sein font partie des îles non raccordées au réseau électrique continental et produisent leur électricité grâce à des centrales au fioul.

Depuis plusieurs années, ces trois communes insulaires et leurs partenaires engagent des actions de maîtrise de la demande en électricité pour diminuer les consommations de fioul des centrales et donc réduire de 37% les émissions totales de CO₂ associées.

Ce projet de boucle énergétique engage résolument les îles dans la transition énergétique. Il s'agit de mener des actions en s'appuyant sur 5 leviers :

1. La réduction des consommations d'énergie
2. La production locale d'énergie à partir de sources renouvelables
3. Le pilotage, la gestion « intelligente » et le stockage de l'énergie
4. La sensibilisation, la formation et la participation des usagers et du grand public pour développer des nouveaux usages favorisant la consommation d'ENR* plutôt que d'énergie fossile.
5. Un volet prospectif pour la mise en place de nouvelles actions, visant l'autonomie à base d'énergies renouvelables.

*Énergie renouvelable

Hydrolienne Sabella D10 : Ouessant, en route pour l'autonomie énergétique

Une première en France

C'est le 25 juin 2015 que ce prototype de 17 m de haut, doté d'un rotor de 10 m de diamètre pour un poids total de 450 tonnes, a été immergé au fond du passage du Fromveur, entre Molène et Ouessant. C'est la première hydrolienne d'une ferme pilote de trois ou quatre hydroliennes qui pourrait couvrir 70 % des besoins de l'île en électricité et la première hydrolienne raccordée au réseau électrique en France !

L'hydrolienne de construction 100 % française montée et assemblée à Brest, est posée au fond de l'eau à 55 m de profondeur. Elle est connectée à son câble et a produit les premiers kilowatts fin septembre. Immergée à 2 km de l'île d'Ouessant dans une région protégée, le Parc Naturel Marin d'Iroise, son impact sur la faune et la flore est tout particulièrement surveillé.

La D10 couvrira 15% des besoins énergétiques de l'île d'un millier d'habitants. L'île d'Ouessant se positionne ainsi comme un véritable laboratoire de la transition énergétique.

Les îles du Ponant lauréates du programme TEP-CV

Selon le Ministère de l'Écologie : « *Un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV), est un territoire d'excellence*



de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement [...]»

L'Association des îles du Ponant a répondu à ce programme pour les îles de Bretagne (Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Les Glénan, Groix, Belle-île, Île-aux-Moines, île d'Arz, Houat et Hoëdic).

La mairie de l'île d'Yeu a fait le choix de se lancer elle-même dans une démarche d'exemplarité afin d'améliorer son impact environnemental.

Les îles s'engagent donc à mettre en place sur ces territoires des actions spécifiques :

- ➔ La réduction de la consommation d'énergie
- ➔ La diminution des pollutions et le développement des transports propres
- ➔ Le développement des énergies renouvelables
- ➔ La préservation de la biodiversité
- ➔ La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets
- ➔ L'éducation à l'environnement.



La gestion des déchets

L'insularité induit des contraintes fortes dans la gestion des déchets. Les collectivités sont engagées depuis longtemps dans la mise en œuvre de dispositifs de collecte, de tri et de conditionnement des déchets pour leur traitement dans des structures spécialisées continentales.

En 2014, 15006 tonnes de déchets (*hors gravats et déchets verts*) ont été produites sur les 15 îles, soit 953,64 kg par habitant permanent.

Afin d'optimiser le transport maritime vers le continent, certaines îles ont opté pour le compactage et l'enrubannage des déchets (*Bréhat, Ouessant, Molène, Sein, Yeu*). D'autres ont fait le choix de compacter les déchets via des caissons étanches (*Groix et Batz*) tandis que certaines comme l'île d'Aix ont opté pour des bennes compacteuses.

Si bon nombre de dispositifs satisfaisants existent, des situations critiques et à améliorer demeurent encore.

Parallèlement, les îles s'engagent vers la réduction à la source par le développement de l'économie circulaire avec le maintien et la ré-installation de producteurs locaux notamment.

MODE COLLECTE DES DÉCHETS

ÎLES

Chausey	
Bréhat	+
Batz	+
Ouessant	+
Molène	
Sein	+
Les Glénan	
Groix	+ +
Belle-île	+
Houat	
Hoëdic	
Île-aux-Moines	+
Arz	+
Yeu	+
Aix	+



LÉGENDE :



Apport volontaire en bennes collectives



Bacs individuels (porte-à-porte)



Présence d'une déchetterie sur l'île

Demain, L'économie circulaire, un nouveau modèle économique

Il s'agit de passer d'une économie linéaire (*extraire, fabriquer, consommer, jeter*) qui a atteint ses limites à une économie circulaire fondée sur les 3 R : **réduire** (la consommation de ressources), **réutiliser** (les produits), **recycler** (les déchets).

En France, la définition la plus largement considérée est celle donnée par l'ADEME :

«L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (*biens et services*), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus.»

(source : ADEME, 2014.

Economie circulaire : Notions)



Le patrimoine naturel

La protection du patrimoine dans toutes ses composantes : patrimoine naturel et paysager, mais aussi le patrimoine culturel, a fait l'objet de projets de restauration sur les îles. Le succès de ces opérations et leurs impacts sur la qualité des territoires insulaires contribuent à renforcer l'attractivité tant auprès des résidents permanents que des touristes.

Les sites patrimoniaux remarquables des îles disposent de protections réglementaires et d'un dispositif de gestion grâce à la « taxe Barnier », mais des besoins d'action de restauration et de mise en valeur sont encore clairement identifiés. Ils sont à ce titre considérés comme une des ressources majeures des îles.

Le Conservatoire du Littoral et les Départements, fortement engagés dans la préservation des sites et paysages, contribuent à leur préservation active. Les collectivités locales généralement sont aussi les gestionnaires de leurs propriétés.

Taxe sur les passagers maritimes embarqués à destination d'espaces naturels protégés.

Cette taxe est perçue par les entreprises de transport public maritime qui embarquent des passagers à destination de certains espaces naturels protégés. Il s'agit ainsi de générer des ressources destinées à préserver ces espaces naturels soumis à une forte fréquentation touristique, et, si nécessaire à les réhabiliter.

La taxe s'élève à 7% du prix du billet [...] dans la limite d'un plafond fixé chaque année.

Elle a permis d'organiser durablement la gestion des espaces naturels insulaires : création d'emplois de garde du littoral, programmes de protection...

La taxe est désormais applicable à l'année depuis 2012, en métropole et dans les départements d'outre-mer.

	Garde du littoral situé sur les îles	Sites du Conservatoire du Littoral et/ou des Conseils Départementaux	Parcs ou réserves naturel(le)s	SIC*	ZPS**	Sites Natura 2000
Archipel de Chausey	✓	Cdl	✗	✓	✓	
Île de Bréhat	✗	✗	✗	✓	✓	
Île de Batz	✗	Cdl	✗	✗	✓	
Île de Ouessant	✗	Cdl	Parc naturel marin d'Iroise (Domaine public maritime)	✓	✓	
Île de Molène	✗	✗	Parc naturel régional d'Armorique	✓	✓	
Île de Sein	✗	Cdl+CD		✗	✓	
Archipel des Glénan	✗	Cdl+CD	✗	✓	✓	
Île de Groix	✗	Cdl	Réserve naturelle François Le Bail	✓	✓	
Belle-île	✓	Cdl	✗	✓	✓	
Île de Houat	✓	Cdl	✗	✓	✗	
Île de Hoëdic	✓	Cdl	✗	✓	✗	
Île-aux-Moines	✓	Cdl	✗	✓	✓	
Île d'Arz	✗	Cdl+CD	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	✓	✗	
Île d'Yeu	✗	✗	✗	✓	✓	
Île d'Aix	✗	Cdl	Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	✓	✓	

*SIC : Site d'Intérêts Communautaires (Directive Habitats Faune Flore)
** ZPS : Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

L'essentiel

- Une difficile gestion des ressources
- Des projets énergétiques innovants
- Sur des territoires remarquables



Conclusion



Plus de quarante ans de vie commune entre 15 îles et leurs élu(e)s, toutes très proches et toutes si différentes. Les créateurs de l'association à qui nous devons rendre hommage ont fait un constat : les îles, isolées, ne pèsent pas grand-chose. Elles sont un peu les « confettis du continent ». Chaque île seule, n'est qu'une commune ballottée par les flots. Pourtant c'est cette discontinuité géographique et cette pluralité qui font leur singularité : elles baignent dans le même aquarium, l'océan qui étreint les îles. Cette association n'est pas une simple amicale de maires heureux de se rencontrer et d'échanger, ce qui est en soi déjà pas si mal. C'est un organisme reconnu par l'État, les collectivités territoriales et même l'Europe. C'est une force d'actions et de propositions. C'est cette capacité à agir, à nous remettre en mouvement que nous devons développer. Avec le risque permanent de l'éclatement car il est toujours plus facile de cultiver nos différences. Contre vents et marées nous devons préserver l'unité, mais alors un autre risque nous guette : tomber dans la paralysie ou le consensus mou. Il nous faut donc marcher sur nos deux jambes. Unité, action, unité d'action, nous sommes un peu le syndicat des îles ! Assumer ce déséquilibre permanent c'est un peu la quadrature du cercle. Cela tombe bien, nous sommes des quadras, dans la fleur de l'âge, qui n'est pas celui de nos artères mais de nos projets. Nous ne sommes pas l'addition de quinze territoires et de quarante années passées ensemble. C'est un coefficient multiplicateur qu'il faut appliquer, un coefficient de grande marée ! La mer nous le rappelle, la vie c'est le mouvement. Donc loin du « repos éternel » nous savons que ce qui nous reste à accomplir sera toujours infiniment supérieur à ce que nous avons fait.

Denis PALLUEL, Président de l'AIP

“ Ce qui nous reste à accomplir sera toujours infiniment supérieur à ce que nous avons fait. ”



Sources

L'Association des îles du Ponant remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Nous nous sommes appuyés sur des séries statistiques et données issues de sources suivantes :

- ➔ Mairies des îles du Ponant
- ➔ OTSI des îles du Ponant
- ➔ Associations des îles du Ponant
- ➔ INSEE
- ➔ Monographies des îles du Ponant réalisées par l'étude ID-îles et pilotées par l'Université Bretagne Occidentale et le laboratoire GEOMER
- ➔ DREAL Bretagne
- ➔ DREAL Pays de la Loire
- ➔ Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
- ➔ Observatoire Régional des Transports
- ➔ Comité Régional du Tourisme
- ➔ Compagnies maritimes desservant les îles du Ponant
- ➔ Des ouvrages dont celui de Louis Brigand, 2002 : « Les îles du Ponant, Histoire et Géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique, » éd. Palantines, et travaux universitaires dont les monographies des îles du Ponant mis en œuvre par l'étude ID-îles et pilotée par l'Université Bretagne Occidentale et le laboratoire GEOMER.

Conception : AIP - Réalisation : Original Communication

Sommaire

Préambule > p.2



Les îles du Ponant > p.3



Administration > p.4



Éloignement et accessibilité > p.5



Des enjeux communs dans des contextes différents > p.6



Vivre sur les îles > p.7

L'évolution de la population

Les transports

L'éducation

La santé

Les commerces

La culture et les loisirs

Le logement



Activités économiques > p.15

La pêche et l'aquaculture

L'agriculture

Le tourisme

TIC, les technologies de l'information et de la communication

Le projet ID-îles

Les nouveaux entrepreneurs

La mise en réseau des producteurs insulaires

Les surcoûts liés à l'insularité



Préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique > p.23

L'alimentation en eau potable

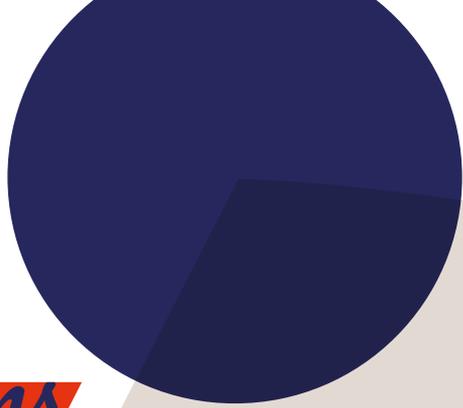
L'assainissement

La gestion des énergies

La gestion des déchets

Le patrimoine naturel

Vivons
nos îles



Les Îles
du Ponant

Association
Les îles du Ponant

Zone de Porte Océane 2
17 rue du Danemark
56400 Auray

Tél. 02 97 56 52 57

www.iles-du-ponant.com



Avec les soutiens financiers de :

